TROISIÈME LETTRE

A

M. RABAUD DE St-ÉTIENNE,

SUR

L'HUMANITÉ.

Cue
FRC
8856

Par un Aristocrate sans le savoir.

AVRIL 1790.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

TROISIÈME LETTRE

A

M. RABAUD DE St-ÉTIENNE.

Cicéron, Monsieur, appeloit, je crois, dans sa langue, l'humanité, *charitas humani generis* : la charité pour le genre humain. Notre religion nous a fait de la *charité* une vertu plus sublime encore, et nous n'en sommes guère meilleurs, mais si nous foulons aux pieds les lois de notre religion divine, respectons du moins les lois, non moins divines, de notre nature même. Quel admirable décret, Monsieur, que celui-ci, *homo sum, humani nihil à me alienum puto !* Je suis homme, et rien de ce qui touche à l'humanité ne me sera jamais étranger. Ah ! si nous n'avons point assez de vertu

pour cacher les fautes dont nous sommes témoins, conservons du moins assez d'humanité, pour sentir chez nos semblables, les maux que nous pouvons éprouver nous-mêmes.

Quand nous entendons parler de ces peuples si doux, qui étendent leur humanité sur tout ce qui jouit de la vie, de la sensibilité, et qui sentent la pitié pour les maux des animaux même, nous nous disons : qu'il seroit heureux de vivre avec des hommes d'un cœur si compatissant et si sensible !

Mais lorsqu'après avoir contemplé le spectacle de ces aimables vertus, on tourne les yeux sur ces temps, sur ces lieux, de révolutions, de factions, de haine, de licence, où non-seulement l'homme devient l'ennemi de l'homme, mais le citoyen du citoyen, le parent de son parent, l'ami de son ami : triste et sensible humanité, à cet horrible aspect, de quel cri viens-tu troubler nos entrailles et déchirer nos cœurs !

Et voilà pourtant, Monsieur, le temps

où nous sommes, voilà le point où la fatalité nous a conduit. Le despotisme autrefois répandoit, dans un petit nombre de villes, ses espions autour de quelques citoyens ; il avoit même, dit-on, les yeux et les oreilles dans quelques-unes de nos maisons ; mais en ce moment, chaque citoyen croit voir des espions dans tous ses concitoyens ; tous les discours sont épiés, tous les sentimens soupçonnés ; l'oreille du fils est un piége pour les paroles du père ; quiconque arbore le signe d'un parti, devient l'horreur de l'autre, sans trouver des amis dans le sien même ; et l'homme sage qui a le courage de se tenir ferme au milieu, reste seul dans la société comme un rocher dans un désert ; les parens, les amis qui l'approchent encore, finissent par s'irriter de sa raison, comme d'une coupable indifférence.

Un mot que la fureur et l'ignorance ont détourné de son véritable sens, le mot d'*aristocrate*, enfin, est devenu comme un glaive qu'on fait promener

sur toutes les têtes ; la main la plus foible et la plus vile peut l'arrêter à son gré, et frapper en un instant la tête la plus innocente et la plus vénérable.

Avec le mot *aristocrate*, on a pu, on pourroit encore parmi nous chasser un *Aristide*, empoisonner un *Socrate*, et frapper à mort un *Phocion*.

Avec ce mot *aristocrate*, comme l'a très-bien dit M. *Burk*, la personne de *Montesquieu* seroit aujourd'hui plus proscrite que son ouvrage ; *Mabli* qui n'estimoit point la démocratie ; *Rousseau* même qui détestoit la licence, et chérissoit les hommes ; *Voltaire* qui avoit flatté Louis XIV, tous ces hommes seroient aujourd'hui calomniés et persécutés peut-être.

O liberté, liberté ! toi que nous pouvions obtenir à si peu de frais, toi qui pouvois entrer en France un rameau d'olivier à la main, nous nous sommes efforcés de te rendre plus difficile que tu ne voulois l'être ; nous t'avons ensanglantée pour te rendre terrible ; comme s'il ne

suffisoit pas à ta sureté, comme à ta gloire, d'être chérie par la Nation entière ; nous t'avons créé des périls, pour te forcer à des combats, et nous sommes parvenus à rendre douteux par la licence, les biens dont tu nous assurois par ta sagesse ! Liberté ! divinité tutélaire et non pas meurtrière ; sans doute tu sais combattre comme Minerve, quand on ose t'attaquer, mais tu sais parler et régner comme elle, quand on ne veut que t'écouter, te croire et t'obéir !

Il existe des hommes, Monsieur, qu'on pourroit appeler une erreur de la nature humaine, qui ne semblent être que de la boue détrempée de sang, et tiennent je ne sais quel milieu entre la bête farouche et l'homme de bien : la nature a visiblement oublié d'imprimer en eux le sceau divin de l'humanité, ce sens intime qui force chaque homme à se reconnoître lui-même dans ses semblables, qui nous pousse, nous unit, nous attache fortement à eux, et nous convainc sans cesse de la dignité

de notre espèce, par la bonté naturelle de notre propre individu.

Que ces hommes ébauchés, se croyant fondés à mépriser tous les autres, parce qu'ils ne trouvent rien d'estimable en eux-mêmes ; à les détester, parce qu'ils en ont mérité la haine, qu'ils se complaisent, qu'ils se baignent dans les horreurs de la faction, et les meurtres de la licence ; je le conçois : mais vous! vous, si sensible et si doux ; vous, blesser la sainte humanité! Ah! Monsieur, elle vous dit, par ma bouche, ce que César dit à Brutus quand il le vit parmi ses assassins, *et toi, mon fils, aussi.*

Eh quoi! Monsieur, pouvez-vous ignorer le rapide progrès et l'espèce d'invasion des esprits, par tout ce qui se fait et se dit dans l'Assemblée nationale ? N'en doutez pas, à l'instant où votre discours sera parvenu dans les provinces, toutes les villes et jusqu'aux derniers hameaux en seront innondés et tandis que les hommes judicieux et modérés gémiront en le lisant, chacune

de vos lignes sera une source de feu pour les imaginations inflammables ; elles se jetteront avec fureur et sans distinction sur tous ceux que vous leur dénoncez, et que vous semblez leur montrer du doigt ; quiconque aura eu le malheur de laisser échapper dans ses discours familiers, dans ses confidences même secrètes, quelque opinion semblable à celle que vous proscrivez, trahi, dénoncé par le fanatisme populaire, par la malignité du cœur humain, par l'imprudence de l'amitié même, verra son nom inscrit, comme par votre ordre, sur la liste publique et fatale des *aristocrates*, des ennemis du peuple, de la Nation et de la Loi, il sera marqué comme un vil fauteur de la tyrannie, comme un esclave avoué du despotisme.

Dès-lors, plus de sureté, plus de repos pour ce malheureux citoyen, l'accusation est lancée, la note est imprimée, toute justification est impossible, et la plus lâche rétractation,

ne feroit même qu'augmenter les soupçons : obsédé des yeux et des oreilles de quelques fanatiques, désigné au peuple comme son ennemi, comme un traître à la patrie ; tout lien public est désormais un piége pour lui, et sa maison même n'est pas un asile : un cri, un mot, un geste, peut livrer le malheureux à une tourbe effrénée, qui s'animant par ses propres excès, le conduira peut-être des outrages à la violence, et de la violence à la mort.

Etoit-ce donc là, Monsieur, ce que vous vouliez ? et lorsque dans la solitude de votre cabinet, et sans doute dans la paix de votre ame, votre main traçoit ces lignes que j'ai sous mes yeux, votre cœur vous disoit-il : *oui, je veux épouvanter ceux qui ont le malheur et l'audace de ne pas penser comme moi ; je veux troubler leur repos, souiller leur honneur, compromettre leurs fortunes, mettre en péril leur vie même : je veux qu'ils tremblent, et qu'ils périssent peut-être.*

Ah ! Monsieur, j'entends d'ici votre douce voix, j'entends celle de votre vertueux père, et vous vous écriez tous les deux : *non, jamais nos cœurs n'ont rien conçu de pareil ; qui, nous, provoquer la persécution ! nous, la vouloir ! nous, la chérir ! Ah ! nous l'avons trop éprouvé contre nous, pour ne pas la redouter pour les autres ! eh ! n'êtes-vous pas nos frères ?*

Oui, nous sommes vos frères, et vos concitoyens ; et daignez faire avec moi une réflexion bien pénétrante : ce fut ainsi, peut-être que du sein du conseil de Louis XIV partit cette horrible persécution qui a fait si long-temps saigner nos cœurs, et flétrira toujours sa mémoire. Oui, Monsieur, ce fut peut-être d'une bouche pure, mais indiscrète ; d'un cœur religieux, mais outré dans son zèle ; et peut-être aussi, d'une ame trop touchée, sans le savoir, du désir de flatter la passion religieuse du prince, que sortirent la révocation de l'édit de Nantes, et ses

funestes effets : votre bouche est pure, Monsieur, votre cœur généreux ; mais sans le savoir assez, n'êtes-vous point trop touché de la douce ambition de flatter la passion publique ? J'ai plus d'âge, et je crois avoir vu plus d'hommes que vous, Monsieur ; j'ai pu même observer d'assez près deux révolutions tentées dans un petit État : daignez m'en croire, le fanatisme politique a ses dangers comme le religieux ; s'il est peut-être un peu moins aveugle, il n'est guère moins violent, ni moins contagieux ; et dans ces temps malheureux, le premier devoir, le soin le plus chéri de l'homme juste, de l'homme sage, est de placer son cœur et sa raison dans ces étroites limites, où l'on peut chérir tous les hommes, même en osant en blâmer quelques-uns. Vous y reviendrez, Monsieur, à ces limites, j'ose le prédire ; et jamais on ne fit une longue violence à ses lumières, encore moins à son caractère.

Je ne puis, à ce sujet, m'empêcher

de vous transcrire ici quelques passages des œuvres morales et politiques de monsieur Hume : ils ont un rapport bien frappant avec notre situation actuelle.

Dans son chapitre où il traite de l'étendue de la certitude qu'on peut donner à la politique, voici ce qu'il dit :

Les zélateurs ne nous manquent pas ; il s'en trouve toujours assez, qui ne cherchent qu'à aigrir les esprits, à échauffer les passions ; leur véritable dessein, c'est de grossir leur parti ; le bien public n'est que le prétexte spécieux dont ils colorent leurs vues particulières : ce n'est pas de cette espèce de zèle que je voudrois enflammer mes compatriotes ; (*J'AIMEROIS MIEUX LEUR APPRENDRE A SE MODÉRER*) *mais peut-être le plus sûr moyen d'inspirer de la modération aux membres, ce seroit d'augmenter l'affection et le zèle pour le tout ; si l'on pouvoit rendre les partis qui divisent actuellement* (*en 1742*) *notre nation plus modérés et plus équitables les uns*

envers les autres, d'une façon qui ne diminuât rien de leur attachement pour la patrie, et qui n'empêchât personne de remplir le plus important de tous les devoirs, en travaillant pour les intérêts de son pays; ce seroit là, je crois, le tempérament le plus juste et le plus convenable.

M. Hume le cherche ensuite, ce tempérament, et il le trouve facilement dans ce point du milieu dont les deux partis s'éloignent également.

Dans un autre chapitre sur *l'indépendance du parlement d'Angleterre*, on trouve ceci :

En comparant la différent conduite des deux partis qui nous divisent, j'ai remarqué que dans la conversation, le parti de la cour est pour l'ordinaire moins tranchante, moins positif, plus accommodant, et plus prêt à céder que le parti national; ce n'est peut-être pas qu'il soit moins opiniâtre dans ses sentimens, mais il peut souffrir qu'on le contredise; au lieu que l'autre, dès la

première objection, perd toute contenance. Pour peu que vous raisonniez de sang froid, et avec impartialité, et que vous accordiez quelque chose à ses antagonistes, VOUS POUVEZ VOUS ATTENDRE A ÊTRE TRAITÉ D'ESPRIT MAL INTENTIONNÉ, ET D'AME VÉNALE.

C'est ici un fait dont la vérité ne sauroit être révoquée en doute, par ceux qui fréquentent ces cotteries où la politique fait le sujet des entretiens ; mais si nous demandons la raison de ces différentes dispositions des esprits, chaque parti nous en donnera une à sa manière.

Les raisonneurs opposés à la cour, vous diront que leur parti étant fondé sur l'amour du bien public, et sur un zèle vif pour le maintien de la constitution, il est de sa nature d'être révolté de tout dogme qui tend au préjudice de la liberté.

Les courtisans répondront par un conte qu'on trouve dans les ouvrages du lord Shaftesbury :

» *Un jour, dit cet excellent écrivain,* » *un paysan prit la fantaisie de vouloir* » *entendre les disputes latines des pro-* » *fesseurs de l'université ; on lui demanda* » *quel plaisir il pouvoit prendre à ces* » *combats, où il ne pouvoit distinguer* » *le vainqueur du vaincu ; oh ! repliqua-* » *t-il, je ne suis pas si sot pour ne pas* » *remarquer lequel des deux se met le* » *premier en colère. La simple nature* » *apprit à ce paysan, que celui qui avoit* » *la raison de son côté devoit être tran-* » *quille, tandis que celui qui avoit tort* » *se laisseroit aller à des emportemens.* »

A qui des deux nous en rapporterons-nous ? au parti de la cour, ou bien au parti national ? Ni à l'un, ni à l'autre, à moins que nous ne voulions nous ranger sous leur bannière, et imiter leur zèle.

Sans offenser aucun des deux partis, je crois pouvoir rendre raison de la différence de leur conduite. Le parti que nous appelons NATIONAL, *est celui du peuple, ou peu s'en faut, et l'a toujours été presque sous tous les ministres ; étant*

donc accoutumé de triompher dans la plupart des compagnies, il ne peut souffrir de voir ses opinions contestées; SE SENTANT FORT DE LA FAVEUR DU PUBLIC, IL CROIT SES SENTIMENS AUSSI INFAILLIBLES QUE S'ILS ÉTOIENT DÉMONTRÉS A LA RIGUEUR.

Les partisans de la cour au contraire sont ordinairement si fort accablés par les DÉCLAMATIONS TUMULTUEUSES DES ORATEURS DE LA MULTITUDE, que pour peu que vous leur parliez modérément, ou que vous déféries à leur avis, ils croiront vous devoir beaucoup de reconnoissance, et seront disposés à vous rendre politesse pour politesse. Ils savent fort bien que la même chaleur, qui attire à leur partie adverse le nom de ZÈLÉS PATRIOTES, ne leur attireroit que celui DE GENS SANS PUDEUR, ET DE VILS MERCENAIRES.

Dans toutes ces sortes de controverses on peut remarquer, abstraction faite du fond des choses, que les défenseurs de

l'opinion favorite, ont LE TON PLUS DUR, ET LE STYLE PLUS IMPÉRIEUX *que leurs adversaires.*

Vous voyez, Monsieur, combien tout cela peut s'appliquer à nous, avec la très-grande différence, qu'en Angleterre, dans les temps même des plus grandes divisions, chacun ose parler, les uns d'un ton plus haut, les autres d'un ton plus bas; au lieu qu'en France aujourd'hui, ceux qu'on appelle *patriotes*, ne parlent, n'écrivent qu'en menaçant & le cordeau fatal à la main; et leurs tremblans adversaires se taisent, ou s'ils parlent, s'ils écrivent, ils sont obligés de se voiler la tête, de peur qu'elle ne soit reconnue et proscrite.

Enfin, Monsieur, souffrez que je vous rapporte encore un trait de M. Hume, vous en ferez l'application que vous jugerez convenable.

Le caractère particulier des hommes, dit-il dans le même ouvrage, *vaut mieux que leur caractère public. Ils sont plus honnêtes et moins intéressés lorsqu'ils n'agissent*

n'agissent que pour eux-mêmes, que lorsqu'ils agissent en corps ; l'intérêt de la faction où ils se sont engagés, les fait toujours aller plus loin que leur intérêt propre. Le principe de l'honneur a de grandes influences sur les individus, mais sa force se perd dans les grandes assemblées : quoi qu'on fasse pour le bien commun, on est sûr d'être approuvé de son parti, et L'ON S'ACCOUTUME BIENTOT A MÉPRISER LES CENSURES ET LES CLAMEURS DE SES ADVERSAIRES. *Ajoutons que chaque assemblée étant déterminée par la pluralité des suffrages, il suffit qu'un intérêt particulier influe sur le grand nombre, comme il ne manque jamais d'arriver ; toute l'assemblée sera entraînée dans le même tourbillon,* ET LE RÉSULTAT TOTAL NE PORTERA PAS LA MOINDRE EMPREINTE DE L'AMOUR DU PUBLIC OU DE LA LIBERTÉ.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler, Monsieur, que M. Hume est un des hommes le plus judicieux, et le poli-

tique, peut-être, le plus sincère, le plus sage qu'ait vu l'Angleterre : oserai-je vous dire une chose ? Je crois avoir éprouvé moi-même la vérité de ces dernières réflexions ; des hommes qu'avant l'Assemblée nationale j'aurois honoré, j'aurois chéri comme des anges de paix, jetés depuis dans le tumulte des affaires publiques, et de notre révolution.....

Mais je me tais ; c'est à moi de me défier de mes jugemens, quand j'ose conseiller aux autres de vérifier les leurs.

Je voulois terminer là cet écrit déjà trop diffus, et je ne sais pourquoi j'entreprends de répondre à une objection qu'un homme comme vous ne me feroit jamais, mais que par malheur une foule de gens très-différens de vous, ne cessent de répéter.

Pourquoi, disent-ils, *ne renfermez-vous pas vos opinions dans votre cœur, quand il est dangereux de les montrer au public ? N'est-ce pas un acte séditieux de censurer la constitution nouvelle ? n'est-ce pas donner atteinte à la fortune pu-*

blique, que de raisonner sur la possibilité même de la banqueroute? et quand la destinée de l'Etat dépend de la sécurité de tous, pourquoi semblez-vous vous plaire à troubler ceux qui, sans vous, seroient tranquilles?

Ces sortes de raisonnemens, vous le savez mieux que moi, Monsieur, n'ont de valeur que par l'exagération qu'on met dans toutes leurs parties : en réduisant les choses à leur juste point, il se trouve que le prétendu brouillon séditieux, est un homme de paix, et qui ne demanderoit qu'à se rassurer par de bonnes raisons ; il se trouve encore que les citoyens prétendus tranquilles, ne sont que des hommes avides de calomnies et d'accusations, et qui prennent dans leur propre cœur le venin qu'ils assurent trouver chez les autres.

Je conviendrai sans peine, qu'en ce moment, celui qui, choisissant un lieu public, et se faisant écouter d'un grand nombre, prêcheroit tout haut, dans une intention de révolte, et non de discus-

sion, les défauts qu'il trouve dans notre nouvelle législation, et les vices qu'il suppose aux législateurs; celui qui conseilleroit publiquement aux riches de resserrer leur argent, et aux pauvres de ne pas payer le peu qu'ils doivent à l'Etat, commettroit un délit punissable.

Mais discuter, (je ne dis pas dans une assemblée d'amis; une telle assemblée est un temple) mais dans nos assemblées ordinaires; discuter, dis-je, froidement les défauts de la constitution; parler même des divers caractères, et des intérêts des députés; s'expliquer, en un mot, sur les choses sans esprit de sédition, sur les personnes sans esprit de calomnie; calculer en financier, en économiste politique, les ressources et les dangers de nos finances; peser le nouveau fardeau des impôts; le comparer d'avance aux forces des contribuables; et sur la disproportion bien ou mal apperçue, exprimer ses craintes bien ou mal fondées: ou bien cette manière de parler et d'agir, est com-

prise dans les droits d'un citoyen libre, ou bien la liberté qu'on nous vante, n'est que le masque trompeur de la plus odieuse tyrannie.

Il valoit bien la peine, Monsieur, de démolir cette bastille, où le despotisme enchaînoit quelques pensées, pour y substituer une anarchie qui les tue. Eh ! qui voudra de cette liberté, si vous la placez entre les injures des journalistes et les violences du peuple ? Quand un philosophe se présentera avec un flambeau pour vous éclairer, on lui criera de tous côtés : scélérat, vous avez pris une torche pour nous incendier : si laissant son flambeau, il vous demande modestement que vous l'éclairiez lui-même : hypocrite ! s'écriera le fanatisme politique, nous ne sommes point les dupes de votre fausse modestie ; vous ne voulez que nous embarrasser, et nous ne voulons que des hommes qui croient.

A ces cris, Monsieur, qui ne se rap-

pelleroit l'axiome si naïf et si profond de ce bon la Fontaine ?

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

A quels signes, au contraire, peut-on reconnoître la liberté d'un Etat ?

A la liberté de raisonner sans licence, sur ce qui constitue cette liberté même, sur ce qui l'attaque ou la préserve.

A la liberté de raisonner sur les défauts des lois, pourvu que celui qui les censure avec modération, soit le premier à les observer avec religion.

A la liberté de se plaindre des magistrats, pourvu que la plainte soit toujours accompagnée du respect, et précédée par la soumission.

A quels signes connoîtrois-je la richesse et les ressources de l'Etat ?

A la liberté de calculer ses richesses, et de sonder ses ressources ; car, du moment où cette liberté me seroit interdite, le soupçon entreroit dans mon ame ; je croirois dans l'indigence l'Etat qui ne permettroit pas de mesurer librement sa fortune, et dans un péril im-

minent, celui qui défendroit d'apprécier ses ressources ; on pourroit par la menace, empêcher ces pensées de sortir de ma bouche, mais on ne feroit que les enfoncer dans mon ame.

Faut-il ici vous donner, Monsieur, une preuve bien sensible de l'espèce d'oppression où nous vivons ? J'ose avancer que, dans un pays vraiment libre, il n'est point de citoyen qui n'avouât, sans la plus légère crainte, les lettres sincères, mais décentes, que j'ai eu l'honneur de vous adresser : eh bien ! Monsieur, sans être sur ce point plus timide qu'un autre, je ne puis ni ne dois mettre mon nom (si j'en ai un) devant un écrit où j'ai répandu mon cœur, parce que je suis assuré qu'en présentant un but déterminé à la persécution, j'exposerois gratuitement le repos de ma personne, et le sort même des vérités que je vous ai dites.

O liberté ! douce liberté ! toi pour qui nous pensions avoir tout fait ; toi pour qui nous serions prêts à faire tout

encore, nous aurois-tu donc échappé ? et quand nous croyons embrasser une divinité, ne tiendrions-nous qu'un nuage ?

Quel exemple nous donne cette Angleterre, que plusieurs de nos modernes politiques s'efforcent de mépriser, et qui, sans avoir besoin d'efforts, n'est pas ingrate envers eux ? Tous les jours on écrit en Angleterre que l'Etat est ruiné, que la dette est insupportable, et la banqueroute assurée : que fait l'Angleterre ? elle paye et laisse écrire.

Tous les jours on dit, on écrit en Angleterre que la constitution tend visiblement au despotisme et que la liberté est perdue ; le Parlement veille à la constitution, chacun se sent libre, veut garder sa constitution, et laisse écrire en se moquant de l'écrivain.

Eh ! Monsieur, qu'on ne prononce plus tant ce mot de *liberté*, et qu'on nous laisse un peu plus la chose. Laissez parler, laissez écrire sur la constitution, sur les finances, et punissez les

censeurs

censeurs en les rendant plus libres et plus heureux : voilà la vengeance qui convient à des législateurs, et qui peut honorer des sages ; puissiez-vous la goûter ! puissions-nous l'éprouver !

Mais dénoncer sans mesure ; mais inquiéter les paroles et les écrits, c'est la justice du plus fort, c'est la raison de l'erreur, c'est le courage du despotisme.

Quant à vous, Monsieur, vous êtes fait pour déployer ce courage de la vérité qui ajoute tant à l'honneur de l'esprit qui a su la découvrir, mais vous n'êtes pas fait pour blesser jamais ces douces vertus qui ajoutent tant à l'honneur du naturel qui a pu les inspirer.

Je suis, etc.